

La Presse
Lettre ouverte
Le 16 juin 2022

Au nom de nos enfants vulnérables, merci !

En matière d'adoption et de placement d'enfants vulnérables, il manque de nombreuses informations pour guider les décisions de la Direction de la protection de la jeunesse. Entre autres, il est indispensable de mieux documenter le meilleur intérêt de l'enfant ayant vécu une rupture de lien avec sa famille d'origine – à court, moyen et long terme –, ainsi que les impacts de différentes trajectoires de vie. Il faut aussi recenser les besoins non comblés. Entendre et analyser les voix de toutes les personnes impliquées pour identifier les meilleures solutions.

C'est la mission que s'est donnée l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse (ERPAPJ). Le 2 juin dernier, ce regroupement de chercheuses et chercheurs affiliés à différentes universités et institutions québécoises a reçu l'heureuse nouvelle du renouvellement du financement de son alliance : une subvention de 621 545 \$ du Fond de recherche du Québec - Société et culture pour quatre années supplémentaires, soit une hausse de près de 20 % par rapport au financement précédent. Ce soutien financier permettra à l'équipe de mener à bien ses travaux de recherche en collaboration avec ses partenaires sur le terrain et les personnes directement concernées en vue de développer des connaissances de pointe et d'améliorer les pratiques et les politiques publiques pour favoriser le mieux-être des enfants placés ou adoptés.

Cela est d'autant plus apprécié que le besoin de connaissances est l'un des éléments majeurs qui est ressorti du premier Forum Adoption Québec, un événement organisé par le Comité de concertation adoption Québec ayant réuni près de 150 actrices et acteurs de l'adoption au Québec, en mai dernier.

Les données : la clé de notre réussite collective

Un autre fait saillant ressorti des discussions de ce forum : l'importance d'arrimer les façons de colliger l'information d'une région à une autre afin de pouvoir dégager des portraits représentatifs de l'ensemble du territoire, comparer des régions et croiser les résultats avec d'autres facteurs sociodémographiques. Si nous voulons développer notre capacité de suivre différents indicateurs dans le temps, il faut uniformiser la collecte des données afin de faire en sorte que les différentes bases de données existantes communiquent entre elles.

De plus, il faut faciliter l'accès à des données anonymisées et fiables aux équipes de recherche dans des délais raisonnables. Le tout dans le but de partager les connaissances développées aux décideuses et décideurs ainsi qu'au grand public afin de soutenir la prise de décision et l'analyse critique des connaissances, des pratiques et des politiques.

.../2

Le savoir : pour aider à bâtir un lien permanent pour chaque enfant

Être un « enfant de la DPJ » est une étiquette que l'on ne souhaite accoler à personne sur le long terme. Voilà pourquoi chacun de nos enfants mérite que tous les efforts soient mis en œuvre pour définir et développer un projet de vie permanent dans une famille pour la vie, qu'il s'agisse de préserver ou de rebâtir le lien initial avec les parents d'origine ou de prendre la décision de miser plutôt sur la construction d'un lien dans une autre famille, qui saura apaiser, sécuriser, soigner et éduquer l'enfant à long terme.

Cette décision complexe en protection de la jeunesse requiert un éclairage fin à divers égards. Savoir mieux permet de mieux faire. Et nous le devons à nos enfants. En leur nom, merci de soutenir la recherche.

Marie Simard

Coordonnatrice
Comité de concertation adoption Québec

Geneviève Pagé

Directrice scientifique
Équipe de recherche sur le placement et
l'adoption en protection de la jeunesse